

la cst (a) des organismes de recherche

Vous avez dit diffusion de culture scientifique, dialogue science/société, vulgarisation des savoirs des institutions ?

À l'heure d'un internet omniprésent, et pour apporter un éclairage sur la place réservée à la culture scientifique dans notre société, voici une petite analyse rapide, non exhaustive, sur la manière dont les organismes de recherche affichent la Cst sur leur site web.

Ont été retenus ici, parmi les institutions publiques de recherche, des Epic* et des Epst* représentés en Languedoc-Roussillon. D'autres catégories d'acteurs impliqués dans la diffusion pourront suivre dans d'autres billets, notamment au sein des unités de recherche conjointes avec les Universités (Umr) et au sein d'organes dédiés (Ccsti*, associations).

Un constat globalement navrant

L'affichage de la culture scientifique sur le portail et dans la structure d'un site officiel traduit, sauf exceptions, un manque généralisé de considération pour le public et ses attentes..., confirmant maladroitement l'idée trop répandue d'un certain isolement, de fait, de la recherche et d'un manque de visibilité du travail des chercheurs.

Si, une fois passée la page de garde ou l'intro animée éventuelle, on se réfère aux rubriques apparentes (boutons, menus, images d'accès aux contenus), la priorité manifeste est de s'adresser au "cénacle" le plus proche, celui de l'environnement fonctionnel de chaque organisme, tutelle, corps et partenaires. On y retrouve en général bien identifiés l'institution (identité, implantations, organigramme...), la recherche (unités, thèmes, programmes, partenariats), la production, l'offre de travail, un accès réservé à l'intranet, et parfois un annuaire des personnels. Une place centrale (dynamique) est souvent réservée à la "Une", aux informations d'actualité, annonce d'évènements etc.

Le sentiment est que l'on veut tout y mettre pour bien représenter l'institution, mais en pratique et pour rester lisible sur une page dorénavant très imagée, ce qui relève des interrogations du public et de la mise à disposition des savoirs est relégué aux niveaux inférieurs de l'architecture du site, avec des accès pour le moins compliqués parfois.

Il y a en fait mélange des genres et des cibles, alors que le repérage est essentiel si l'on veut éviter la sortie inopinée de l'internaute, peu disposé à emprunter des passages par catégories ésotériques. Il faut aussi préciser sur le plan technique que l'usage prédominant des menus dynamiques (titres de contenus révélés au passage du pointeur) y gagne en espace (les écrans sont toujours trop petits !)

mais suppose en contrepartie un “balayage” préalable complet pour s'orienter et trouver la bonne entrée...

Il n'est pas non plus explicite pour le public profane que la “vulgarisation” ou la diffusion (Dcst) soit partie intégrante de la mission de chacun de ces établissements de recherche (en référence à la Loi de 1982 pour les Epst* par exemple) : cette mission de service public n'est parfois même pas citée, ou fait l'objet d'un renvoi obscur vers un texte pdf aux niveaux inférieurs.

Un travail plus détaillé, dans la structure des sites, permettrait de mieux identifier les contenus de culture scientifique et la place qui leur est réservée. Cette première approche apportera, espérons-le, une meilleure écoute des attentes du public de la part des chargés de communication et de conception des sites.

L'appréciation plus concrète (volet suivant) permettra, pour ceux qui voudraient en voir les exemples, de se faire une idée de la visibilité du champ “culture scientifique” sur des sites publics, censés délivrer à minima une information utile à tous. Les portails sont illustrés en images sur la page “Pôles de recherche”.

Pour citer le billet 

Source : La cst (a) des organismes de recherche. Medsci (avhs) le 10 avril 2009.
Site <http://medsci.free.fr/pcsa/>

télécharger [le fichier pdf](#) du billet : [la_cst_a_des_organismes_de_recherche.pdf](#)